

# # MOBILITÉ # GRATUITE AU LUXEMBOURG

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Luxembourg, le 27 février 2020

**Gratuité des transports publics à compter du 1er mars 2020 :**  
La cerise sur le gâteau de la stratégie innovante  
de transport multimodal mise en œuvre au Luxembourg.

À partir du 1er mars 2020, les transports publics seront gratuits au Luxembourg pour tous les modes de transport, qu'il s'agisse des tramways, des trains ou des bus sur l'ensemble du territoire national. Cette mesure s'applique aux résidents, aux travailleurs transfrontaliers et aux touristes.

Le vice-premier ministre François Bausch considère que des investissements systématiques et continus sont une condition sine qua non pour promouvoir l'attractivité des transports publics. Le choix, la ponctualité et la qualité des services proposés sont essentiels pour inciter les citoyens à changer leurs habitudes et à privilégier les transports publics plutôt que la voiture.

Ces paramètres ne pourront être améliorés qu'au travers d'un concept de transport multimodal : [www.modu2.lu](http://www.modu2.lu).

Après la phase de planification, la plupart des projets relevant de ce concept sont à présent en cours de réalisation : l'extension systématique de la capacité du réseau ferroviaire national, en doublant le nombre actuel de places de parking Relais (en particulier aux frontières, afin d'assurer une liaison confortable aux 200 000 travailleurs transfrontaliers qui se rendent chaque jour au Luxembourg), des informations en temps réel aux passagers, une refonte complète du réseau national de lignes de bus et le passage à une technologie de propulsion alternative pour la flotte d'ici 2030, une augmentation du nombre de points de recharge des voitures électriques dans l'ensemble du pays, qui atteindra les 1 600 unités d'ici la fin 2020, un réseau homogène de pistes cyclables, l'expansion des tramways régionaux, l'utilisation d'une future troisième voie sur nos autoroutes pour le covoiturage et les bus... Tous ces projets sont en bonne voie et font partie de notre offre multimodale.

« L'introduction de la gratuité des transports publics est une mesure sociale qui revêt de l'importance. Il s'agit de la cerise sur le gâteau dans le cadre de notre stratégie globale visant une révolution multimodale. Hormis cet aspect, nous voulons saluer tous ceux qui ont déjà fait le choix des transports publics », déclare François Bausch.

**Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics**

**DANY FRANK**

Communication  
et relations publiques

Tél. (+ 352) 247-83336/84406  
GSM (+ 352) 621 173319  
[danielle.frank@tp.etat.lu](mailto:danielle.frank@tp.etat.lu)